



SEPTEMBRE 2024-AOUT 2025

# PROJET PEDAGOGIQUE EXTRASCOLAIRE

VACANCES LOISIRS LE THOU-LANDRAIS  
15 rue du champ de foire 17290 LE THOU

☎ 05.46.35.12.24

e-mail : [vltl@hotmail.fr](mailto:vltl@hotmail.fr)

# Avant-Propos

L'association Vacances Loisirs Le Thou-Landrais organise depuis 1978 un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) avec séjours accessoires (séjours sous toile au mois de juillet). L'ensemble de nos activités sont agréés par la SDJES.

L'association offre aux enfants âgés de 2 à 12 ans des communes de Le Thou, Landrais et des communes de la CDC Aunis Sud un lieu d'accueil adapté à leurs désirs et à leurs besoins dans un climat de sécurité physique et affective.

L'équipe de direction et d'encadrement a mis au point ce projet pédagogique qui a pour but de mettre en œuvre les valeurs du projet éducatif de l'association et du PEDT de notre territoire.

Trois axes principaux se dégagent :

- complémentarité et cohérence éducative sur les différents temps de l'enfant
- la mixité sociale
- l'accueil de tous les publics.

## Sommaire

1. La situation et les caractéristiques géographiques
2. Le fonctionnement de l'accueil de loisirs
3. La place réservée à l'enfant
4. Les objectifs pédagogiques
5. Le rôle de l'animateur
6. L'évaluation

## 1. La situation et les caractéristiques géographiques

Le Thou et Landrais, petites communes rurales de 1960 et 1000 habitants sont proches de La Rochelle, de Surgères, de Rochefort et de Châtelailon, villes très prisées des touristes de par la richesse de leur patrimoine et par l'attrait du littoral, des marais...

Vacances loisirs Le Thou-Landrais est situé sur la commune du Thou dans les locaux communaux et comprend les salles et terrains suivants :

- Salle VLTL
- Groupe scolaire Joseph Deplanne
- Les réfectoires pour les repas
- Aires de jeux, terrains et structures de sports

## 2. Le fonctionnement de l'accueil

**Horaires** : Un accueil échelonné a lieu le matin de 7h30 à 9h30 et les premiers enfants peuvent quitter l'accueil à partir de 16h30 et jusqu'à 19h pour les petites vacances ou 18h30 pour les vacances d'été.

Matériel d'animation :

- Matériel éducatif et pédagogique
- Jeux de société
- Jeux de plein air
- Espace bibliothèque pour les enfants
- Espace documentation pédagogiques pour les salariés
- Matériel pour séjour
- Ordinateur et appareils photo
- Emprunt de livres à la bibliothèque du Thou

**Transport** : Les enfants viennent par leur propre moyen. L'utilisation de leur vélo personnel leur est demandé pour les balades, la piscine, le camping.

**Composition de l'équipe d'encadrement** :

- 1 directrice
- 1 directrice-adjointe pour l'été
- animateurs (selon le nombre d'enfants inscrits)
- 2 cuisinières (mises à dispositions par le SIVOS le Thou-Landrais)

### Journée type :

- Accueil, arrivée échelonnée	7h30 à 9h30
- Activités	9h30 à 11h45
- Temps libre	11h45 à 12h00
- Repas	12h00 à 13h00
- Rangement des tables et Temps calme	13h00 à 14h30
- Activités et Goûter	14h30 à 16h30
- Rangement et Temps libre	16h30 à 19h
- On se quitte jusqu'à demain, petites vacances	19h
Eté	18h30

Des temps de concertation avec les enfants sont mis en place durant chaque période de vacances.

### Organisation de l'accueil :

**L'accueil :** il se fait de 7h30 à 9h30 (arrivée échelonnée), des activités calmes (lecture, jeux de société, bricolage, dessin...) et des jeux de plein air (jeux de ballon, ...) sont proposés aux enfants pour commencer la journée sur le bon pied. C'est l'occasion de venir voir les animateurs et de leur proposer des activités.

De 9h30 à 10h, rassemblement par groupe : on chante, on danse, on choisit sa journée et on se prépare pour les activités du matin.

**Les repas :** ils sont pris dans la cantine scolaire du Thou, côté élémentaire ou maternel selon l'âge des enfants. La cuisine est assurée par une cuisinière diplômée, habituée à la structure de la cantine. Les menus sont élaborés par la cuisinière et l'équipe de direction. Ils ont évolué pour répondre à la loi Egalim. Une attention particulière est portée sur l'origine des produits utilisés bio ou labellisés. Nous avons mis des logos sur les menus pour une meilleure communication avec les enfants et les familles. La cantine du Thou a été labellisée « établissement bio engagé » 2 fourchettes fin 2022.

Le repas est un temps éducatif où les animateurs et les enfants partagent ce temps.

**Temps calme :** Plusieurs temps calme sont proposés. Ils sont adaptés à l'âge des enfants.

Petite section : Un temps sieste dans le dortoir de la maternelle avec un lever échelonné est mis en place

Moyenne section : ils débutent le temps calme avec les petites section (histoire et conte musical), puis rejoignent les enfants de grande section à partir de 14h00.

Grande section : temps calme dans la salle de motricité. Il pourra comporter une histoire, de la musique, des jeux calmes...

Pour les enfants de l'élémentaire, des activités calmes et libres sont proposées en compagnie des animateurs.

**Rangement et ménage :** le rangement du matériel se fait avec les enfants et les animateurs à la fin de chaque activité. Le ménage des locaux est assuré par du personnel SIVOS mis à disposition de l'association une fois les enfants partis.

**Réunions** : elles se déroulent après le départ des enfants. Lors de ces réunions nous échangeons autour :

- Des activités du lendemain (préparation, dernière mise au point)
- Des projets en cours et à venir, des changements éventuels du programme (proposition des enfants et nouvelles idées), car programmer n'est pas projeter.
- Des temps de formation à mettre en place lors de la prochaine réunion d'équipe.
- Du comportement de certains enfants
- Des problèmes éventuels au sein de l'équipe, des remarques et critiques (constructives) du travail de chacun.

### **Accueil spécifique pour les enfants en situation de handicap**

Devant l'augmentation du nombre d'enfant en situation de handicap à accueillir, l'équipe a réfléchi à des modalités d'accueil spécifiques. Des aménagements ont été mis en place au sein de la structure après nos rencontres avec les parents concernés. Exemple : nous avons créé une activité matin repas pour les vacances d'été alors que normalement l'accueil ne se fait qu'à la journée. Nous modulons aussi

Les heures d'accueil tout au long de la journée en fonction des prises en charge par des professionnels qui suivent les enfants.

Du matériel spécifique a été acheté et des espaces ont été aménagés.

### **Lien avec les parents :**

Les familles sont associées à la vie de l'accueil.

L'accueil du matin et le désaccueil du soir sont des moments privilégiés pour nous permettre de maintenir le lien enfants-parents-accueil de loisirs. C'est l'occasion de prendre le temps d'échanger avec les familles.

Des temps où les parents sont invités par les enfants et l'équipe d'animation sont proposés régulièrement.

La crise sanitaire nous a conduit à faire évoluer nos moyens de communication :

- Un tableau extérieur aux locaux a été installé.
- La mise en place du portail familles nous permet de mettre à disposition des familles plus facilement : les projets éducatifs et pédagogiques, divers documents, informations...

## **3. La place réservée à l'enfant**

Avant toute chose, un enfant est un être respectable, unique, à tout point de vue. Il faut reconnaître l'enfant en tant que tel, dans sa culture, ses différences, en sachant rester à l'écoute de ce qui fait sa vie et créer un climat serein et bienveillant.

Les besoins de l'enfant : les enfants vont vivre ensemble tous les jours entre 7h30 et 19h, dans un esprit de vacances et de jeux. Pour que chacun y construise ses propres souvenirs agréables et soit enchanté, il est indispensable que les adultes mettent toute leur énergie et leur compétence dans le bon fonctionnement de ce séjour. L'enfant est au centre de toutes les préoccupations et lui seul est en vacances.

### **3.1 La sécurité physique**

Les parents confient leur enfant à une équipe d'animation tous les jours. A charge pour cette équipe d'assurer la sécurité des enfants lors du déroulement de la journée.

Chacune des activités demande une vigilance de chaque instant, d'autant plus si elle est à risque ; elle ne se fera qu'avec l'encadrement requis et dans les règles de sécurité imposées. Il existe cependant un juste milieu, cela ne signifie pas qu'il faut être sur le « dos de l'enfant » tout le temps et faire à sa place pour éviter qu'il ne se blesse. Il faut

s'assurer au départ qu'il n'y a pas de mise en danger et que l'enfant est apte physiquement à pratiquer l'activité en question (savoir nager pour le kayak, certificat médical...)

### 3.2 La sécurité affective

L'enfant va découvrir et évoluer lors de l'A.L.S.H. dans un milieu nouveau ou tout du moins différent de son milieu familial (affectif et matériel). Il faut faire en sorte que les enfants ne soient pas perturbés par l'absence de leurs repères habituels.

Certains enfants ont besoin d'une présence affective plus importante que d'autres. Il ne faut pas refuser le geste de tendresse qui va permettre de rassurer l'enfant, tout ceci s'effectuant dans le cadre d'une saine démarche.

#### « Accompagner l'enfant dans sa découverte d'un milieu nouveau »

Après un accueil commun, chaque enfant rejoint les locaux préparés et adaptés à son âge.

Une bonne préparation des locaux mis à disposition est donc indispensable. Il est nécessaire de les utiliser au mieux.

Il sera mis en place pour chaque groupe :

- Un espace bibliothèque où chacun pourra venir prendre un livre et s'installer confortablement
- Un espace jeux de société où l'on pourra se servir, choisir son jeu et s'installer avec les copains pour jouer
- Un espace dessin où chacun pourra venir s'exprimer
- Un espace jeux de construction
- Un espace puzzle
- Un espace détente (canapé, matériel pour s'apaiser)

L'A.L.S.H. est avant tout un lieu où l'on s'épanouit, où l'enfant va pouvoir découvrir, pratiquer, tester dans le contexte du groupe ses propres capacités. L'A.L.S.H. est un espace-temps privilégié.

Il faut associer la présence d'adultes sur les endroits clés des locaux et avoir une participation active de l'équipe d'animation dans l'accueil du matin pour rassurer et mettre les enfants en confiance. Cela doit rester à l'esprit des adultes lors de l'activité et lors de moments clés dans le déroulement de la journée, par exemple la sieste des plus petits (penser au nounours, à la petite histoire, à la façon d'organiser le coucher).

### 3.3 La sécurité morale

Il faudra éviter que des enfants subissent des sarcasmes de camarades plus forts. Les enfants ont besoin d'apprendre à vivre avec les différences des autres et à les respecter.

Il faudra accompagner l'enfant dans sa découverte des locaux et des personnes adultes qui évolueront en même temps que lui sur l'A.L.S.H. afin de le rassurer et de le mettre en confiance.

### **3.4 L'autonomie**

On doit permettre à l'enfant de se prendre en charge, de ne pas oublier les règles élémentaires de vie qu'il a su apprendre jusque-là, l'aider et le conforter dans ses acquisitions.

A travers les actes de la vie quotidienne et les activités, il faut donner à l'enfant l'idée et le désir de devenir autonome. Il faut mettre en place un fonctionnement dans lequel l'enfant va se sentir à l'aise.

Il faut associer l'enfant aux tâches quotidiennes : mettre le couvert, aller chercher l'eau, se servir à table, débarrasser la table. L'enfant doit gérer ses temps de non-activité.

Il faut associer l'enfant lors des temps d'activités : considérer les envies, les goûts et les possibilités de chacun. Des temps de concertations préparatoires au choix des activités par l'enfant sont nécessaires. Ils devront être programmés.

L'adulte a une place importante de régulateur afin d'éviter par exemple qu'un enfant plus autonome que les autres ne le soit pour tout un groupe.

Il faut favoriser les initiatives et respecter l'évolution de chacun.

### **3.5 Le respect du rythme de vie de chacun**

Le rythme de la journée doit tenir compte des besoins physiologiques de chacun. Les animateurs doivent être à l'écoute de l'état d'énervement, de fatigue de chacun.

Il faudra veiller à ce que les activités physiques et non-physiques soient alternées. Une journée doit comprendre des temps forts, individuels ou collectifs, et des moments de récupération.

Il faudra aménager des moments de non-rythme pour éviter de plonger tête baissée dans le cadre strict de l'activisme. Un A.L.S.H. n'est pas une addition d'activités, c'est un lieu de vie privilégié que chacun doit pouvoir assimiler sur ses propres bases. Les adultes doivent en être garants tout en évitant de tomber dans l'hypothèse inverse. Le bon sens de chacun sera mis à contribution.

L'individualisation des rythmes rend la gestion plus difficile, mais elle permet à l'enfant de mieux vivre sa journée d'A.L.S.H. Exemple : une activité manuelle que certains n'auront pas terminée en une séance ne devra pas être oubliée, il faudra la reprendre à un autre moment.

Au quotidien, le temps calme, après le repas de midi, offrira différentes possibilités, celle de faire la sieste, de lire, de dessiner, de jouer, tout cela dans le calme.

### **3.6 L'apprentissage de la vie en collectivité**

- Découverte et acceptation de la vie en groupe
- Prendre conscience que l'on s'enrichit au contact des autres
- Prise d'initiative et réalisation de ses ambitions
- Tout cela peut se faire notamment à travers l'organisation d'activités communes avec les enfants d'un autre A.L.S.H.

#### 4. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES SEPTEMBRE 2023-AOÛT 2024

Objectif pédagogique général	Objectif opérationnel	Moyens
<b>Favoriser l'autonomie</b>	Aménager l'espace	meuble à la taille des enfants, étagères avec gommettes couleurs pour le rangement, images pour rangement dans la petite cuisine
	Faire des activités adaptées à leur âge pour un maximum d'autonomie	activités diverses, valorisation des réalisations
	installer une routine, les responsabiliser	mettre son manteau seul (manteau à l'envers), marche pied pour se laver les mains
<b>Développer l'expression artistique, la créativité et l'imaginaire</b>	Mettre en place des ateliers, s'exprimer et laisser cour à son imagination	atelier, théâtre, danse, dessin, fusing, rencontre avec un écrivain dans le cadre de la collaboration avec la bibliothèque,
	Permettre l'accès à la culture	travailler avec des intervenants
	Elaborer des échanges autour des droits de l'enfant	participation au concours agis pour tes droits
<b>Aider à la socialisation de l'enfant</b>	Faire vivre les enfants tous ensemble	mise en place de différentes activités sportives, élaboration et participation à des grands jeux, organisation de mini-séjours, organisation de veillée ou nuitée sur la structure
	Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap	mise en place d'un lieu de détente où l'enfant peut s'isoler. mise à disposition de matériel adapté, de livres, de jeux. formation de l'équipe d'animation et documentation professionnelle.
	Organiser des rencontres et travailler avec d'autres structures d'accueil, ALSH, structures de personnes en situation de handicap	grands jeux communs (projets de la CDC Aunis Sud) et projets d'échange avec des structures du territoire (foyer occupationnel de BOUHET)
<b>Développer la participation</b>	Apprendre à exprimer son avis	bilan des activités de l'accueil de loisirs fait régulièrement (mise en place de groupe d'expression)
	faire participer les enfants à la construction de certains temps du projet d'animation	ex : la venue régulière d'un intervenant échec sur divers temps de vacances à la demande des enfants
	Participer à la vie de l'accueil de loisirs	participation à la vie quotidienne de la structure,
<b>Favoriser le lien ALSH-Familles</b>	valoriser la vie des enfants au sein de l'accueil	partager la vie de l'accueil avec les familles organisation de temps d'échanges parents-enfants-animateurs : expo, café parents, jeux partagés.
	Partager avec les parents ce que l'on a fait à l'accueil de loisirs	privilégier la communication par internet mail et utilisation de notre espace PORTAIL FAMILLES affichage sur le panneau extérieur

## **5. Le rôle de l'animateur**

- L'animateur apporte la sécurité physique, affective et morale.
- Il est responsable, à l'écoute, attentif, dynamique et inventif.
- Il doit favoriser l'autonomie des enfants et leur responsabilisation.
- Il doit veiller au comportement des enfants.
- Il a un esprit d'équipe.

Nous demandons à chaque membre du personnel de bien évaluer la tâche qu'il lui sera confiée.

Nous demandons à chaque animateur de bien prendre conscience que les enfants sont pleins de vie, qu'ils sollicitent sans cesse, qu'ils réagissent à nos comportements.

## **6. L'évaluation**

- Elle pourra être collective ou individuelle.
- Elle sera faite par les animateurs auprès des enfants en petits groupes.
- Elle pourra être effectuée de façon continue ou fera l'objet de réunion particulière avec l'équipe d'animation.
- Mise en place d'une fiche d'évaluation (forme ludique) pour chaque enfant, qu'il remplira de façon anonyme à l'issue des mini stages et des mini séjours.